

# **BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN**

## **Cabinet d'Avocats**

Immeuble « BOTTICELLI », Angle rues Alma et Clémenceau 98800 NOUMEA, Tél. 27 89 84

# **V E N T E**

## **SUR SAISIE IMMOBILIERE**

Lot n°25 de 1ha 8a 95ca, morcellement Gabriel LUCIANO, provenant de la parcelle N°29 pie du plan parcellaire de LA TAMOA, lieudit LA TAMOA PAITA, n° IC 632558-5036 et les constructions y édifiées,

*L'adjudication aura lieu le Lundi 2 OCTOBRE 2017 à 08h00 à l'audience des criées du Tribunal de Première Instance de NOUMEA au Palais de Justice, dite ville, Route du Faubourg Blanchot (98800)*

***Mise à prix : 25.000.000 F***  
***(avec baisse de mise à prix à 20.000.000 F)***

En exécution d'une **Ordonnance du 29 juillet 2016**, rendue par Monsieur le Juge Commissaire à la liquidation judiciaire de **Monsieur Marc TUHEIAVA**, transcrite au Service Chargée de la Publicité Foncière le 4 juillet 2017, Volume 7044 n°5,

A la requête de la **SELARL MARY LAURE GASTAUD**, Mandataire Judiciaire à la Liquidation des Entreprises près la Cour d'Appel de Nouméa, au capital de 1 000 000 XPF, immatriculée au RCS sous le numéro B 592 279, dont le siège est à Nouméa, Immeuble Le Fortin, 1bis, boulevard Extérieur, représentée par sa gérante en exercice, en sa qualité de liquidateur de **Monsieur Marc TUHEIAVA**,

Pour laquelle domicile est élu au **CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN**, Avocats à la Cour, Immeuble « BOTTICELLI » Angle rues Alma et Clémenceau à NOUMEA, qui sont constitués et continueront d'occuper pour elle, sur la poursuite de vente sur saisie immobilière et ses suites,

En présence ou eux dûment appelés de **Monsieur Marc TUHEIAVA** artisan, demeurant 60 rue François Villon, Lotissement SECAL, Koutio, 98835 DUMBEA, Partie saisie,

Il sera procédé le **LUNDI 2 OCTOBRE 2017 à 08h00**, à l'audience des criées du Tribunal de Première Instance de Nouméa, au Palais de Justice, dite Ville, Route du Faubourg Blanchot, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, en **UN SEUL LOT**, des biens immobiliers dont la désignation suit :

### **DESIGNATION DES BIENS A VENDRE**

Lot n°25 de 1ha 8a 95ca, morcellement Gabriel LUCIANO, provenant de la parcelle N°29 pie du plan parcellaire de LA TAMOA, lieudit LA TAMOA PAITA, n° IC 632558-5036 et les constructions y édifiées,

### **EXTRAIT DE LA MATRICE FONCIERE**

N°PARCELLE	Section Cadastre Lotissement	REF	N° DE LOT	SUPERF.
221 04635 003 632558-5036	TAMOA MORCELLEMENT LUCIANO GABRIEL	ACP 01484 16061999 18061999	25	01ha 8a 95ca

Tel que cet immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte avec toutes ses aisances circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve y compris tous droits y attachés même omis dans la désignation, tous immeubles par destination qui peuvent en dépendre, toutes améliorations ou augmentations qui pourront y être faites par la suite.

### **MISE A PRIX**

**VINGT CINQ MILLIONS DE FRANCS CFP**  
**(25.000.000 F CFP)**  
avec en cas de carence d'enchères  
**une baisse de mise à prix, par tranches de CINQ CENT MILLE F CFP**  
**(500.000 F CFP), à la somme de VINGT MILLIONS F (20.000.000 F)**

Il sera, en outre, déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raisons d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

### **CAHIER DES CHARGES**

Le Cahier des Charges précisant les clauses et conditions de cette vente a été dressé par le **CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN**, et déposé le 24 juillet 2017 au greffe du Tribunal de Première Instance de NOUMEA où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

### **FRAIS**

Tous les frais de poursuites, de vente et d'adjudication et les droits proportionnels et gradués seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

### **RENSEIGNEMENTS**

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à : **CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN** Avocats à la Cour, Immeuble « BOTTICELLI » Angle rues Alma et Clémenceau à NOUMEA Tél. 27 89 84 poursuivant la vente, ou au Greffe du Tribunal de Première Instance de Nouméa où est déposé le cahier des charges.

Me Anne Laure VERKEYN, Avocat  
Pour extrait